

## **Viadeo réaffirme son éligibilité au PEA-PME pour 2016/2017**

**PARIS (France) – Viadeo (FR0010325241, VIAD, Euronext Paris), le Réseau Social Professionnel français**, réaffirme aujourd'hui pour les 12 mois à venir l'éligibilité de ses actions au dispositif PEA-PME institué par la loi de finance pour 2014 du 29 décembre 2013, et dont les modalités ont été précisées par le décret d'application n°2014-283 du 4 mars 2014..

Les investisseurs peuvent donc continuer à intégrer les actions Viadeo au sein des comptes PEA-PME, dispositif dédié à l'investissement dans les petites et moyennes valeurs, bénéficiant des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.

•••

**Prochaine communication financière :**  
**Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2016, le 8 septembre 2016**

### A propos de Viadeo

Créé en 2005, Viadeo est le leader français des réseaux sociaux professionnels réunissant près de 11 millions de membres en France. Viadeo propose aux entreprises, quel que soit leur secteur d'activité ou leur localisation, un accompagnement sur-mesure grâce à ses équipes présentes sur tout le territoire, ainsi qu'une gamme d'offres adaptées à leurs problématiques spécifiques. Viadeo offre enfin à tous les talents français la transparence qu'ils méritent et les connectent via leur réseau à toutes les opportunités. Pour toute information complémentaire, visitez le site corporate.viadeo.com



### Contacts presse

#### **Calyptus**

Marie-Anne Garigue / Grégory Bosson

Tél. : 01 53 65 68 63 / 01 53 65 37 90

[viadeo@calyptus.net](mailto:viadeo@calyptus.net)